

Crowe
Avvens Audit
Immeuble le Saphir
14, quai du Commerce
CP 113
69266 LYON CEDEX 09

S3C Gestion

51, rue Deleuvre
69004 LYON

ROCTOOL

S.A. au capital de 1 360 237,20 €
Savoie Technolac
73370 LE BOURGET DU LAC
R.C.S. Chambéry : 433 278 363

Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

ROCTOOL

S.A. au capital de 1 360 237,20 €

**Savoie Technolac
73370 LE BOURGET D U LAC**

R.C.S. Chambéry : 433 278 363

A l'Assemblée Générale de la société ROCTOOL,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ROCTOOL, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes, relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur l'incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la continuité d'exploitation décrite dans la note 2.4 Continuité d'exploitation de l'annexe des comptes annuels.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- Les titres de participation, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note Immobilisations financières du paragraphe "2.1 Règles et méthodes comptables – Immobilisations financières et valeurs mobilières de placement" de l'annexe. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité. Nous avons notamment été amenés à revoir et analyser les perspectives de rentabilité des filiales concernées et la réalisation des objectifs, et à contrôler la cohérence des hypothèses retenues avec les données prévisionnelles établies sous le contrôle de la direction générale.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou de droit de vote, vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

6. Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Lyon, le 30 avril 2025

Les Commissaires aux comptes

Avvens Audit

Membre de Crowe Global

S3C Gestion

Romuald COLAS

Sophie LIVIO

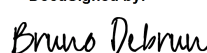
Bruno DEBRUN

DocuSigned by:

F0AF3F74BC85411...

DocuSigned by:

2E9A15AE9CE0461...

DocuSigned by:

FCB422442B68456...

Annexe

Description détaillée des responsabilités des Commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les Commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation, et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude, ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



1. Comptes sociaux annuels

1.1. Bilan : actif

Euros	31/12/2024		31/12/2023		Variation	
	Brut	Amort. & prov.	Net	Net	€	%N-1
Capital souscrit non appelé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
Frais d'établissement	3 070 840	2 776 506	294 334	285 535	8 799	3,08%
Frais de développement	2 022 997	1 120 378	902 618	938 637	(36 019)	(3,84%)
Concessions brevets droits similaires						
Fonds commercial (1)						
Autres immobilisations incorporelles	286 772		286 772	126646	160 126	126,44%
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques,mat. et outillage indus	1 470 269	1 308 339	161 929	222 745	(60 816)	(27,30%)
Avances et acomptes	667 746	597 889	69 856	97 620	(27 764)	(28,44%)
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Participations évaluées selon mise en équival.						
Autres participations						
Créances rattachées à des participations	2 828 828	2 828 828				
Autres titres immobilisés	7 826 055	7 826 055				
Prêts						
Autres immobilisations financières	99 596	529	99 067	164120	(65 053)	(39,64%)
Total actif immobilisé	18 273 102	16 458 525	1 814 578	1 835 302	(20 724)	(1,13%)
STOCKS ET EN-COURS						
Matières premières, approvisionnements						
En-cours de production de biens						
En-cours de production de services	8 561	156	8 405	20 930	(12 525)	(59,84%)
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises	499 942	48 135	451 807	480 371	(28 564)	(5,95%)
Avances et Acomptes versés sur commandes	175 964		175 964	178 415	(2 451)	(1,37%)
CREANCES (3)						
Créances clients et comptes rattachés	2 878 078	607 515	2 270 563	2 289 857	(19 294)	(0,84%)
Autres créances	2 124 455	1 026 545	1 097 910	1 602 694	(504 784)	(31,50%)
Capital souscrit appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Disponibilités	360 599		360 599	415 896	(55 297)	(13,30%)
Charges constatées d'avance	299 217		299 217	414 008	(114 791)	(27,73%)
Total actif circulant	6 346 816	1 682 351	4 664 465	5 402 170	(737 705)	(13,66%)
Frais d'émission d'emprunt à étaler						
Primes de remboursement des obligations						
Ecarts de conversion actif	238 067		238 067	285 645	(47 578)	(16,66%)
TOTAL ACTIF	24 857 985	18 140 875	6 717 109	7 523 118	(806 009)	(10,71%)





1.2. Bilan : passif

Euros	31/12/2024	31/12/2023	Variation	
			Net	%N-1
Capital social ou individuel	1 360 237	912 157	448 080	49,12%
Primes d' émission, de fusion, d' apport ...	20 778 118	17 887 731	2 890 387	16,16%
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	(17 667 507)	(17 061 712)	(605 795)	3,55%
Résultat de l'exercice	(2 437 561)	(605 795)	(1 831 766)	302,37%
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total des capitaux propres	2 033 288	1 132 382	900 906	79,56%
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
Total des autres fonds propres			0	
Provisions pour risques	333 906	285 645	48 261	16,90%
Provisions pour charges			0	
Total des provisions	333 906	285 645	48 261	16,90%
DETTES FINANCIERES				
Emprunts obligataires convertibles		1 407 858	(1 407 858)	(100,00%)
Autres emprunts obligataires				
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 340 912	1 961 686	(620 774)	(31,64%)
Emprunts et dettes financières divers (3)	28 764	28 764	0	0,00%
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	435 668	805 792	(370 124)	(45,93%)
DETTES D'EXPLOITATION				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 346 307	1 157 766	188 541	16,28%
Dettes fiscales et sociales	822 924	646 765	176 159	27,24%
DETTES DIVERSES				
Dettes sur immobilisations et comptes				
Autres dettes	3 465	20 112	(16 647)	(82,77%)
Produits constatés d'avance (1)	7 000	7 000	0	0,00%
Total des dettes	3 985 041	6 035 744	(2 050 703)	(33,98%)
Ecarts de conversion passif	364 875	69 347	295 528	426,16%
TOTAL PASSIF	6 717 109	7 523 118	(806 009)	(10,71%)





1.3. Compte de résultat

Europe	31/12/2024				31/12/2023		Variation	
	France	EXPORT	TOTAL	%	TOTAL	%	€	%
Ventes de marchandises	942 174	2 326 291	3 268 465	53,74%	5 198 101	64,53%	(1 929 636)	(37,12%)
Production vendue (Biens)								
Production vendue (Services et Travaux)	365 554	2 447 470	2 813 024	46,26%	2 856 943	35,47%	(43 919)	(1,54%)
Montant net du chiffre d'affaires	1 307 728	4 773 761	6 081 489	100,00%	8 055 044	100,00%	(1 973 555)	(24,50%)
Production stockée			(14 521)	(0,24%)	(43 723)	(0,54%)	28 702	(66,40%)
Production immobilisée			310 691	5,11%	260 323	3,23%	50 368	19,35%
Subventions d'exploitation			12 063	0,21%	8 491	0,11%	4 172	49,13%
Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			104 438	1,72%	299 676	3,72%	(195 238)	(65,15%)
Autres produits			16 609	0,27%	16 125	0,20%	484	3,00%
Total des produits d'exploitation (1)			6 511 368	107,07%	8 595 436	106,72%	(2 085 068)	(24,26%)
Achats de marchandises			2 036 687	33,47%	2 728 322	33,87%	(692 635)	(25,39%)
Variation de stock			(19 571)	(0,32%)	181 788	2,26%	(201 359)	(110,77%)
Achats de matières et autres approvisionnements								
Variation de stock			2 136 845	35,14%	2 330 582	28,93%	(193 739)	(8,31%)
Autres achats et charges externes			51 458	0,85%	51 653	0,64%	(195)	(0,38%)
Impôts, taxes et versements assimilés			1 958 660	32,21%	2 074 027	25,75%	(115 367)	(5,56%)
Salaires et traitements			886 984	14,58%	901 093	11,19%	(14 109)	(1,57%)
Charges sociales du personnel								
Dotations aux amortissements :			330 755	5,44%	276 022	3,43%	54 733	19,83%
- sur immobilisations								
- charges d'exploitation à répartir								
Dotations aux dépréciations :			1 122 540	18,46%	2 152	0,03%	1 120 388	52062,64%
- sur actif circulant			85 839	1,58%	106 562	1,32%	(10 723)	(10,06%)
Dotations aux provisions			30 977	0,51%	64 354	0,80%	(33 377)	(51,86%)
Autres charges			8 690 171	141,91%	8 716 556	108,21%	(86 385)	(0,99%)
Total des charges d'exploitation			(2 118 803)	(34,84%)	(120 119)	(1,49%)	(1 998 684)	1663,92%
RESULTAT D'EXPLOITATION			120 165	1,98%	92 111	1,14%	28 054	30,46%
De participations (3)								
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)								
Autres intérêts et produits assimilés (3)			1 800	0,03%	5 684	0,07%	(4 084)	(71,85%)
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change			68 075	1,12%	79 466	0,99%	(11 391)	(14,33%)
Différences positives de change			3 690	0,06%	0	0,00%	3 690	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 716	0,03%	1 452	0,02%	264	18,19%
Total des produits financiers			195 247	3,21%	178 712	2,22%	16 535	9,25%
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilés (4)			576 927	9,49%	700 690	8,70%	(123 763)	(17,66%)
Différences négatives de change			40 078	0,66%	110 000	1,37%	(69 922)	(63,57%)
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			1 533	0,03%	6 125	0,08%	(4 592)	(74,97%)
Charges cession VMP			56 710	0,93%	16 337	0,20%	40 373	247,13%
Total des charges financières			675 250	11,10%	833 151	10,34%	(157 901)	(18,35%)
RESULTAT FINANCIER			(480 003)	(7,89%)	(654 440)	(8,12%)	174 437	(26,63%)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			(2 598 806)	(42,73%)	(774 559)	(9,62%)	(1 824 247)	235,52%
Sur opérations de gestion Sur opérations en capital			137 307	2,26%	21 808	0,27%	115 499	529,63%
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			500	0,01%	66 797	0,83%	(66 197)	(99,10%)
Total des produits exceptionnels			137 807	2,27%	88 605	1,10%	49 302	55,64%
Sur opérations de gestion			8 758	0,14%	129	0,00%	8 629	6689,15%
Sur opérations de gestion			19 178	0,32%			19 178	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			73 151	1,20%	56 213	0,70%	16 938	30,13%
Total des charges exceptionnelles			101 086	1,66%	56 342	0,70%	44 744	79,42%
RESULTAT EXCEPTIONNEL			36 821	0,61%	32 263	0,40%	4 558	
PARTICIPATION DES SALAIRES			(124 424)	(2,05%)	(136 500)	(1,69%)	12 076	(8,85%)
IMPOT SUR LES BENEFICES			6 844 522		8 863 753		(2 019 231)	(22,78%)
TOTAL DES PRODUITS			9 283 083		9 469 549		(187 466)	(1,98%)
TOTAL DES CHARGES			(2 437 561)	(40,08%)	(605 795)	(7,52%)	(1 831 766)	302,37%
RESULTAT DE L'EXERCICE								





2. Annexes légales

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total est de 6 717 109 euros et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de -2 437 561 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

2.1. Règles et méthodes comptables

Les conventions ci-après ont été établis conformément au règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016, modifiant le règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général (PCG) à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes conformément aux principes de base :

- ✓ Continuité de l'exploitation,
- ✓ Enregistrement au coût historique
- ✓ Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- ✓ Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- Immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- Immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Frais de R & D

Les frais de R&D sont comptabilisés selon la méthode préférentielle à l'actif du bilan lorsque les critères d'activation sont respectés. La société a activé au cours de ces douze mois 300 491 euros au titre des frais de R&D dont 160 125 euros d'en cours.

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

Les frais de développement sont clairement définis et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément ;

La faisabilité technique est démontrée ;

Les développements ont de sérieuses chances d'être commercialisés ou utilisés en interne ;

Les actifs sont générateurs d'avantages économiques futurs ;

Les ressources techniques et financières nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.





Les dépenses de développement comprennent les coûts directs et indirects engagés sur les projets et principalement les salaires des ingénieurs et techniciens et les charges de structure nécessaires pour les activités de développement.

Lorsqu'il existe un indice de perte de valeur, et à chaque clôture d'exercice, les projets de développement inscrits au bilan font l'objet d'une analyse afin de s'assurer que chaque projet remplit toujours les critères d'activation. Le cas échéant une dépréciation est comptabilisée.

Frais de R&D	de 02 à 03 ans
Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Matériel et outillage industriels	de 01 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Matériel de transport	de 01 à 05 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 04 ans
Mobilier	de 03 à 05 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

Les titres de participation sont inscrits au bilan à leur valeur d'acquisition ou d'apport.

Les droits de mutations, honoraires ou commissions et frais d'actes, liés à l'acquisition, sont rattachés au prix de revient des titres de participation. Ces frais d'acquisition font l'objet d'un amortissement fiscal selon le mode linéaire sur une durée de 5 ans.

Une dépréciation est constituée à la clôture de l'exercice lorsque la valeur d'utilité est inférieure au coût d'acquisition.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'utilité de chaque ligne de titre de participation est appréciée sur la base :

- ✗ des capitaux propres, des résultats des filiales et de ses perspectives d'avenir,
- ✗ des multiples de résultats (exploitation, courant, consolidé) en fonction de la spécificité de chaque entité et de l'évolution des marchés.

STOCKS

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Les travaux en cours sont évalués en fonction des temps passés, au coût de revient des rémunérations chargées des ingénieurs et techniciens. Ils s'élèvent à la clôture de l'exercice à 8 560 euros.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et les produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur sur la base du taux de conversion du jour.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin de période.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "écart de conversion". Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision en totalité.





ACTIONS PROPRES

Nous vous rappelons que l'assemblée générale du 18 mai 2021 a autorisé, conformément aux articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, votre Conseil d'administration, avec faculté de délégation, à faire racheter par la Société ses propres actions en vue de favoriser la liquidité des titres de la Société par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement agissant en toute indépendance au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'Association française des marchés financiers (AMAFI).

2.2. Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

2.3. Informations complémentaires pour donner une image fidèle

1) Faits significatifs de l'exercice

Prise de participation de ENRX au capital de Roctool :

En date du 13 février 2024, le Conseil d'administration a procédé à une augmentation de capital réservée à ENRX GROUP AS avec l'émission de 1 111 111 actions ordinaires entièrement libérées. Avec un prix de 1,80 € par action, l'investissement de ENRX GROUP AS s'élève à 2 millions d'euros. A ce jour, ENRX détient 16,51% du capital de Roctool.

Augmentation de capital :

En date du 20 février 2024, le Conseil d'administration a constaté le remboursement de l'intégralité des 636 950 ORNAN 2021 en actions et en conséquence, la réalisation définitive d'une augmentation de capital social d'un montant de 209 858,00 euros, par l'émission de 1 049 290 actions ordinaires.

2) Evénements postérieurs :

Aucun événement significatif.

3) Parties liées :

Aucune transaction significative convenue à des conditions anormales de marché n'a été identifiée.

METHODOLOGIE SUIVIE

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'évènement qui sont enregistrés dans ses comptes. Ces effets principaux sont détaillés en tenant compte des interactions et des incidences de l'évènement sur les agrégats usuels en appréciant leurs impacts.

2.4. Continuité d'exploitation

Roctool SA réalise une part significative de son activité à l'international, notamment sur les marchés nord-américain et asiatique. Le ralentissement économique observé depuis début 2025, combiné à une instabilité géopolitique persistante, pourrait affecter la réalisation de son business plan 2025.

Dans ce contexte, la direction a procédé à une revue spécifique du risque de liquidité, en s'appuyant sur des prévisions de trésorerie glissantes sur 12 mois. Cette analyse tient compte des ressources financières disponibles au 31 décembre 2024, ainsi que des hypothèses suivantes :





- Encaissements attendus issus de projets signés mais non encore démarrés, ainsi que de projets en cours d'exécution.
- Réductions de coûts structurels engagées dès la mi-2024 et poursuivies début 2025.
- Deux projets potentiels de taille importante

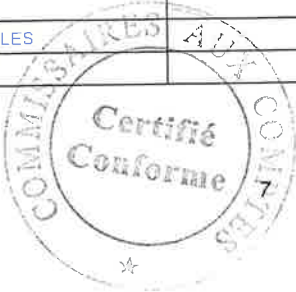
À la date d'arrêté des comptes, la direction considère néanmoins comme hautement probable la réalisation du scénario central de trésorerie, et estime disposer des leviers opérationnels et financiers suffisants pour faire face à ses échéances à court terme. Les états financiers ont ainsi été arrêtés selon le principe de continuité d'exploitation, conformément à l'article L.123-20 du Code de commerce et aux normes comptables en vigueur.

2.5. Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, versements pay à pay	Retraitement Par versement de pay à pay	Dévaluations Par cession ou mise HS	Valeur brute fin exercice	Filière Litg. Val. Origine à fin exercice
Frais d'établissement, recherche et développement	2 949 757		300 492	(160 128)	(19 283)	3 070 840	
Autres immobilisations incorporelles	2 141 515		131 611	160 126	(123 283)	2 309 769	
TOTAL	5 091 272		432 103		(142 566)	5 380 609	
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Installations générales, agencements, constructions							
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 451 845		23 991		(5 608)	1 470 228	
Autres installations, agencements, aménagements	469 107					469 107	
Matériel de transport	31738					31 738	
Matériel de bureau, informatique, mobilier	325 814		11 516		(170 429)	166 901	
Emballages récupérables et divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL	2 286 564		35 507		(176 037)	2 136 034	
Participations évaluées par équivalence							
Autres participations	10 077 958			576 927		10 654 885	
Autres titres immobilisés					(65 550)	99 596	
Prêts et autres immobilisations financières	185 146						
TOTAL	10 263 104			576 927	(65 550)	10 774 481	
TOTAL GENERAL	15 354 376		432 103	576 927	(207 596)	16 135 910	

2.6. Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice				
	Amortissement début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche	2 664 222	112 389	(105)	2 776 506
Autres immobilisations incorporelles	1 076 232	167 430	(123 283)	1 120 379
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 740 454	279 819	(123 388)	3 896 885
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	1 229 141	84 807	(5 608)	1 308 340
Installations générales, agencements divers	435 861	9 157		445 018
Matériel de transport	8 615	6 289		14 904
Matériel de bureau, informatique, mobilier	284 563	23 834	(170 429)	137 968
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 958 180	124 087	(176 037)	1 906 230
TOTAL GENERAL	5 698 634	403 906	(299 425)	5 803 115





2.7. Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges		95 839		95 839
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change	285 645		-47 578	238 067
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	285 645	95 839	-47 578	333 906
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	10 098 982	576 927	-20 497	10 655 412
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours	2 152	48 291	-2 152	48 291
Sur comptes clients	387 962	219 553		607 515
Autres dépréciations	244 162	854 852	-72469	1 026 545
TOTAL Dépréciations	10 733 258	1 699 623	-95 118	12 337 763
TOTAL GENERAL	11 018 903	1 795 462	-142 696	12 671 669
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation		1 218 535	-74 621	
- financières		576 927	-68 075	
- exceptionnelles				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.				
Provision pour garantie				
Au 31 décembre 2024, les risques financiers liés aux garanties données sur les ventes des générateurs, recirculateurs et pupitres, sont estimés non significatifs.				





2.8. Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations	7 826 055		7 826 055
Prêts			
Autres immobilisations financières	99 596		99 596
Clients douteux ou litigieux	607 515		607 515
Autres créances clients	2 270 563	2 270 563	
Créances représentatives de titres prêtés		0	
Personnel et comptes rattachés		0	
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	860	860	
Etat et autres collectivités publiques :		0	
- Impôts sur les bénéfices	148 280	148 280	
- T.V.A	286 567	286 567	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés		0	
- Divers	29 489	29 489	
Groupe et associés	1 614 347		1 614 347
Débiteurs divers	44 911	44 911	
Charges constatées d'avance	299 217	299 217	
TOTAL GENERAL	13 227 402	3 079 887	10 147 513
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum	1 099	1099		
- plus d'un an	1 339 814		1 339 814	
Emprunts et dettes financières divers	28 764	28 764		
Fournisseurs et comptes rattachés	1 346 307	1 346 307		
Personnel et comptes rattachés	303 409	303 409		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	468 673	414 204	54 469	
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices				
- T.V.A	2 431	2 431		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	48 412	48 412		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	3 465	3 465		
Autres dettes				
Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	7 000	7 000		
TOTAL GENERAL	3 549 373	2 155 090	1 394 283	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 895 162			
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				





2.9. Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	257
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	6 514
Autres créances	10 663
DISPONIBILITES	
TOTAL	17 434

2.10. Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	5 457
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	275 923
Dettes fiscales et sociales	293 813
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	575 193





2.11. Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	299 217	7 000
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	299 217	7 000

2.12. Ecart de conversion en monnaie étrangère

NATURE DES ECARTS	ACTIF	PASSIF
- Sur Immobilisations non financières		
- Sur Immobilisations financières		
- Sur créances	237 339	364 875
- Sur dettes financières		
- Sur dettes d'exploitation	728	
- Sur dettes sur immobilisations		
TOTAL	238 067	364 875

2.13. Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale	Montant
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	4 560 785	0,20	912 157,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	2 240 401	0,20	448 080,20
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice			
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	6 801 186	0,20	1 360 237

Au cours du premier trimestre 2024, 80 000 actions gratuites ont été attribués selon le plan d'attribution d'actions de performance arrêté par l'assemblée générale extraordinaire du 23 mars 2021.

Certaines actions ont un droit attaché :

A la clôture de l'exercice, 918 555 actions bénéficient d'un droit de vote double.





2.14. Variation des fonds propres

Fonds propres	Début d'exercice	Augmentation	Diminution	A la clôture de l'exercice
Capital Social	912 157	448 080		1 360 237
Prime d'émission-BS	17 887 731	2 906 387	(16 000)	20 778 118
Bons souscriptions actions				
Réserves				
Report à nouveau	(17 061 712)		(605 795)	(17 667 507)
Résultat de l'exercice	(605 795)	605 795	(2 437 561)	(2 437 561)
Total	1 132 381	3 960 262	(3 059 356)	2 033 287

Bspce

	A l'ouverture	Créés	Souscrits	Exercés/Caduques	A la clôture
Nombre de titres	57 500			40 000	17 500

Etendue des droits qu'elles confèrent :

Les BSPCE 2015 permettront la souscription de 17 500 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune émises au prix correspondant au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société le jour de leur attribution, soit 8,36 euros par action.

BSA

	Nombre
BSA BOULANGER 2015	10 000
BSA BOULANGER 2016	100 000

	A l'ouverture	Créés	Souscrits	Exercés	A la clôture
Nombre de titres	110 000				110 000

Les BSA Boulanger 2015 permettront la souscription de 10 000 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune émises au prix correspondant au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société le jour de leur attribution, soit 8,36 euros par action.

Les BSA Boulanger (2016) permettront la souscription de 100 000 actions nouvelles ordinaires d'une valeur nominale de 0,20 euros chacune émises au prix correspondant au dernier cours de bourse de clôture de l'action de la Société le jour de leur attribution, soit 6,79 euros par action.





Bons de souscription d'actions 2020/2

	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés caduques	/	À la clôture
BSA2020/2	621 864 ²					621 864

Les BSA2020/2 sont également cotés sur le marché d'Euronext Growth Paris sous le code ISIN FR0013477593, et ont un prix d'exercice de 4,50 euros avec pour parité d'exercice d'une (1) action nouvelle souscrite pour l'exercice de cinq (5) BSA2020/2. Les BSA2020/2 peuvent être exercés jusqu'au 23 mars 2025 inclus.

Les termes et conditions complets des BSA2020/2 sont disponibles sur le site internet de la Société (<http://www.roctool.com/company/company-documents>).

AGA 2021

	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés caduques	/	À la clôture
AGA 2021	100 000		30 000	100 000		30 000

En date du 29 avril 2024, le conseil d'administration a attribué 30 000 AGA.

Stocks options 2017

	À l'ouverture	Créés	Attribués	Exercés caduques	/	À la clôture
Stocks options 2017	19 535					19 535

Chaque option 2017 donnera droit de souscrire à une action nouvelle ordinaire émise au prix de 6.50 euros par action (soit une prime d'émission de 6.30 euros par action).

2.15. Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises	3 268 465
Production vendue services	2 813 024
TOTAL	6 081 489

Répartition par marché géographique	Montant
France	1 307 728
Etranger	4 773 761
TOTAL	6 081 489





Pour une meilleure présentation économique des comptes, les concessions de licences sont incluses dans le chiffre d'affaires.

Concessions de licence

À la signature du contrat de concession de licence, le client paie un montant forfaitaire (« up-front ») qui rémunère le droit à l'accès à la technologie Roctool. Ce montant est comptabilisé en concession de licence : il est définitivement acquis et ne peut donner lieu à aucun remboursement.

L'obligation de Roctool est de mettre sa technologie à disposition du client afin que celui-ci réalise ses tests de développement. En l'absence d'obligation ultérieure, le revenu est acquis à la date de mise à disposition de la technologie au client.

Redevances

Dans le cadre d'une licence qui donne le droit au client d'utiliser la technologie Roctool dans un cadre de production, le contrat de licence prévoit généralement le paiement d'une redevance proportionnelle à la production du client directement liée à l'utilisation de la technologie Roctool.

Cette redevance prend, le plus souvent, la forme d'un minimum annuel qui est déduit de la redevance proportionnelle au cas où celle-ci serait supérieure. Dans l'hypothèse où la redevance proportionnelle serait inférieure au minimum annuel de redevance versée, le minimum annuel restera définitivement acquis à la société.

Prestations de services

La règle générale prévoit la facturation à la réalisation complète de la prestation et, à la clôture, les prestations non encore facturées sont constatées en stocks de travaux en cours.

Les trois principaux postes de prestations de services sont :

Etudes : études de rhéologie, études thermiques et conception assistée par ordinateur de l'outillage.

Location : location d'équipements tels que kits générateurs. La prestation est facturée mensuellement en début de période.

Prestations diverses : essais réalisés dans les centres de démonstrations Roctool, transport et installation des équipements, formation du personnel du client, support technique.

Ventes de marchandises

Elles incluent les ventes d'équipements tels que kit générateurs, moules, etc. Le chiffre d'affaires est constaté lors du transfert de contrôle.

2.16. Composition du résultat exceptionnel

	Charges	Produits
Produits exercices antérieures		137 307
Cessions d'actifs immobilisés	19 178	
Dotations amortissements exceptionnelles	73 151	
Pénalités et amende	8 759	
TOTAL	101 088	137 307





2.17. Composition du résultat financier

	Charges	Produits
Produits des participations		120165
Autres intérêts	1803	1600
Dotations / Reprises sur provisions	576927	68075
Intérêts et charges assimilées	38275	
Cessions VMP Invest	56710	1716
Différences de change	1533	3690
TOTAL	675 248	195 246

2.18. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	(2 598 806)	124 424
Résultat exceptionnel (et participation)	36 821	
Résultat comptable	(2 437 561)	124 424

La société Roctool bénéficie des crédits d'impôt Recherche et famille s'élevant respectivement à 129 310 euros et 4 124 euros

2.19. Accroissements et allègements de la dette future d'impôts

Accroissements de la dette future d'impôts	Montant
Autres	
- Ecart de change actif	238 067
TOTAL	238 067
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de comptabilisation :	
Perte de change	238 067
Autres :	
- Ecart de change passif	364 875
TOTAL	602 942
Nature des différences temporaires	
Amortissements réputés différés	
Déficits reportables	23 941 782
Moins-values à long terme	





2.20. Rémunérations des dirigeants

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

2.21. Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	48 565
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	14 750
TOTAL	63 315

	Montant
- Crowe Avvens Audit	45 651
- S3C	17 664
TOTAL	63 315

2.22. Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	9	
Employés	0	
TOTAL	30	

2.23. Engagements pris en matière de pensions, retraites et engagements assimilés

Engagements	Dirigeants	Autres	Provisions
Indemnités de départ à la retraite et autres indemnités pour personnel en activité		59 287	
TOTAL		59 287	

La convention collective prévoit des indemnités de fin de carrière.

Le montant de cet engagement n'est pas provisionné dans les comptes annuels.

La convention collective dont dépend la société est la métallurgie de Savoie avec une extension à la métallurgie nationale pour les cadres et les ETAM.

Le montant de l'engagement est de 59 287 euros. Nous avons retenu pour hypothèse :

- Taux de charges : 45%
- Age de départ : 64 ans
- Taux progression salaires : 2%
- Taux actualisation : 3.38%
- Taux rotation : 2.86%

Les engagements de retraite sont évalués en application de la méthode ANC 2021.

La méthode utilisée est la méthode classique « rétrospective prorata temporis ».





2.24. Engagements financiers

En milliers d'euros

Banque	Montant initial de la dette	Date de fin d'échéance de la garantie	Nature des garanties données	Reste dû au 31/12/2024
Société Générale	280	Mai-26	Garantie de l'Etat français 90%	106
Société Générale	150	Nov-27	Garantie de l'Etat français 90%	111
LCL		Mai-27	Nantissement conventionnel de fonds de commerce	348
LCL	460	Mai 26	Garantie de l'Etat français 90%	165
LCL	150	Oct-27	Garantie de l'Etat français 90%	108
BNP	286	Mai-26	Garantie de l'Etat français 90%	132
BNP	100	Nov-27	Garantie de l'Etat français 90%	85
BPA	280	Mai-26	Garantie de l'Etat français 90%	129
BPI	100	Nov-27	Garantie de l'Etat français 90%	84
BPI	500	Jun-26	Garantie de l'Etat français 90%	219
BPI	500	Sept-25	Garantie PPI pour 30% et 50% FEI	100
BPI	100	Nov 27	Garantie de l'Etat français 90%	81
			Assurance DIT (contrat groupe)	286

Délégation imparfaite et conditionnelle de police d'assurances décès : 150 K€



COMMISSAIRES AUX COMPTES
Certifié
Conforme
*